

dialDIFFUSION DE L'INFORMATION
SUR L'AMÉRIQUE LATINE170, BOULEVARD DU MONTPARNASSE
75014 PARIS - FRANCE
TÉL. 320.36.20
C. C. P. 1248-74 N PARIS

(Le 30 janvier 1973, M. Jorge Tapia Valdés, ministre de l'Education, présentait un rapport sur l'Ecole Nationale Unifiée et Unifié par la Surintendance de l'Education Publique, organisme dépendant du Ministère de l'Education Nationale.

Nous donnons ici le texte des trois premiers chapitres sur les sept que compte le rapport.

C'est ce projet qui avait motivé les réserves de l'épiscopat chilien - cf DIAL D 94 - et dont l'application a été ajournée) (Note DIAL).

RAPPORT SUR L'ECOLE NATIONALE UNIFIEE

1- UN SYSTEME NATIONAL D'EDUCATION PERMANENTE DANS UNE SOCIETE DE TRANSITION EN MARCHE VERS LE SOCIALISME

1-1 La perspective stratégique qui inspire la nouvelle politique éducative présuppose la construction d'une société socialiste humaniste basée sur le développement des forces productives, sur le dépassement de la dépendance économique, technologique et culturelle, sur l'établissement de nouveaux rapports de propriété ainsi que sur une démocratie véritable et une justice sociale garanties par l'exercice réel du pouvoir par le peuple.

1-2 A cette conception du développement national doit correspondre un système d'éducation quantitativement et qualitativement différent de celui actuellement en vigueur, englobant l'ensemble de la population et pas seulement les nouvelles générations. Il s'agit, en d'autres termes, d'un Système National susceptible de faire bénéficier de la préoccupation éducative tous les individus depuis leur naissance jusqu'à leur vieillesse, étant donné que, durant toutes les phases du développement de l'individu, ses besoins peuvent et doivent être satisfaits par le biais de l'éducation. C'est l'éducation permanente.

1-3 Nous concevons également l'éducation permanente comme une éducation des masses, par elles-mêmes et pour elles-mêmes, dans une société de type socialiste dans laquelle la communauté s'organise progressivement pour assumer collectivement la responsabilité de l'éducation de ses membres, et dans laquelle les institutions régulières destinées à l'enseignement s'appliquent, par le dépassement de l'espèce de monopole éducatif maintenu jusqu'à présent et passionnément défendu par les minorités dominantes, à supprimer peu à peu les barrières qui les séparent de la vie sociale concrète pour s'y intégrer réellement.

1-4 L'éducation permanente constitue d'ailleurs la seule réponse valable aux exigences d'une société en voie de transformation révolutionnaire et intégrée dans une humanité marchant à grands pas vers le 21e

sance psycho-biologique et sociale de l'être humain; parce qu'elle suppose le développement d'une culture basée sur l'unité entre la théorie et la pratique, entre l'éducation et la vie, ce qui lui donnera par conséquent un caractère continu, par le dépassement du compartimentage entre l'école maternelle, primaire et secondaire; parce qu'elle intègre les véhicules actuels de la connaissance scientifique et humaniste, et ceux de la formation professionnelle et technique; parce que, enfin, elle est mise en oeuvre dans et par la communauté.

3-3 Diversifiée, parce qu'elle répond aux besoins différenciés du développement national; parce qu'elle correspond aux exigences précises des régions et des communautés locales; et parce qu'elle s'accorde aux désirs du développement individuel en les rendant compatibles et harmonieux.

3-4 Démocratique, parce qu'elle se fonde sur la participation de la communauté à son organisation et à son développement; parce qu'elle multiplie les possibilités éducatives et lutte contre les discriminations qui font obstacle à l'entrée dans les études et à la continuation des études; mais aussi parce que l'enseignement qu'elle va promouvoir est basé sur les meilleures traditions démocratiques du peuple du Chili.

3-5 Pluraliste, parce qu'elle n'est pas le véhicule d'une imposition doctrinaire, mais parce qu'elle a le souci de faire de l'éducation une tâche de libération accordant au sujet de l'éducation la possibilité de grandir et d'accéder à son propre mode de pensée, grâce à un travail pédagogique de créativité qui le fasse affronter la réalité de façon critique et scientifique.

3-6 Productive, puisqu'elle valorise le travail socialement utile, en l'incorporant théoriquement et pratiquement dans la formation du sujet de l'éducation, et en contribuant ainsi à changer la mentalité individualiste de consommateur pour développer à sa place une mentalité solidaire de producteur.

3-7 Intégrée dans la communauté, parce qu'elle apporte sa contribution à l'effort de croissance de la communauté, et parce qu'elle favorise la naissance d'une nouvelle culture et l'éducation de ses membres.

3-8 Scientifique et technologique, parce qu'elle reprend à son compte et interprète de façon adaptée l'importance grandissante des sciences naturelles et sociales ainsi que de la technologie, en leur attribuant une place prioritaire dans les études; et parce qu'elle utilise la méthodologie et les avancées scientifiques et techniques en vue de l'amélioration de l'éducation elle-même.

3-9 Humaniste, puisqu'en s'appuyant sur une conception unitaire de la culture qui fait entrer la science et la technologie dans les avancées de l'humanité, elle se propose de réaliser de façon décisive l'effort social de la formation de nouvelles générations de chiliens, harmonieusement et intégralement développés.

3-10 Planifiée, enfin, parce qu'elle est mise en oeuvre dans le cadre des objectifs globaux de la planification du développement national, en cherchant à profiter rationnellement des possibilités offertes par la société en vue de la réalisation de ses objectifs.

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

siècle, dans laquelle la connaissance scientifique, la technologie, les rapports économiques et les formes sociales se renouvellent avec une telle rapidité que toute éducation formelle se révèle bien vite inadap-tée. Nous concevons donc l'éducation permanente comme une habilitation constante de l'homme à la création et à la participation en vue d'un changement social, économique et culturel.

1-5 Pour atteindre cet objectif, le Système National d'Education doit s'appuyer sur les acquis les plus hardis dans l'ordre culturel, scien-tifique et technologique, afin que sa planification s'intègre harmonieu-sément à la planification globale de la société, suivant des critères d'unité, de continuité, de diversification et de démocratisation.

1-6 Bien que cela représente pour la nation chilienne un effort stra-tégique à poursuivre à moyen terme, la mise en oeuvre du Système Natio-nal d'Education doit commencer immédiatement à partir des éléments dis-ponibles dans l'éducation traditionnelle. En conséquence, il importe d'intégrer les degrés actuels des écoles maternelles, primaires et se-condaires dans le Secteur de l'Education Régulière du futur Système Na-tional et, parallèlement, d'édifier le Secteur de l'Education Extra-scolaire destiné à répondre aux besoins éducatifs du reste de la popula-tion non touché par l'enseignement formel.

1-6-1 Le Secteur de l'Education Régulière inclura, dans un ensemble planifié, continu et diversifié, les actuels sous-systèmes d'éducation préscolaire, primaire et secondaire, en mettant, dans les délais les plus brefs, un terme aux contradictions et inadaptations qui existent entre ces différents degrés et qui sont le reflet des contradictions de classes jusqu'à maintenant prédominantes.

Ce secteur a pour finalité de donner aux nouvelles générations une formation générale technique et professionnelle, conformément aux exi-gences des diverses phases du développement psycho-biologique des sujets de l'éducation.

1-6-2 Le Secteur de l'Education Extra-scolaire sera constitué par la coordination des activités actuelles menées à bien par les services d'é-ducation des adultes du Ministère de l'Education, par les Universités, l'Inacap, les municipalités, les services publics, la Centrale Unique des Travailleurs, les syndicats, ainsi que par les organisations commu-nautaires, culturelles, politiques et religieuses, en collaboration avec les moyens de communication de masse et les entreprises de production.

Ce secteur se développera progressivement, grâce à une planification très souple, de façon à répondre en priorité absolue aux besoins éduca-tifs des non-scolarisés, des analphabètes, de ceux qui abandonnent l'en-seignement régulier, des travailleurs qui attendent un complément cultu-rel et technologique adapté à leur nouveau rôle, des handicapés physiques et mentaux, des communautés locales, en particulier les plus attardées, etc. Tout cela sans oublier les besoins du reclassement et du perfec-tionnement de ceux qui ont reçu une éducation régulière plus ou moins complète.

1-6-3 Cette division en deux secteurs est dictée par les conditions existantes au départ du processus de structuration du système. Elle re-vêt donc un caractère provisoire et elle doit progressivement disparaître au fur et à mesure que se mettent en place les conditions favorables

à l'édification de l'ensemble du système. A l'heure actuelle, il existe déjà des zones de communication qui relativisent la division en deux secteurs: par exemple, les services actuels d'éducation des adultes du Ministère de l'Education donnent un enseignement régulier à une couche de la population qui représente une offre de type extra-scolaire; un autre exemple est celui des initiatives prises pour faire bénéficier les adolescents d'une préoccupation éducative dans le cadre des programmes d'éducation extra-scolaire du Ministère de l'Education; etc.

1-6-4 Les Universités deviendront des centres supérieurs de recherche permanente et agiront dans les secteurs réguliers et extra-scolaires. En conséquence, sans que cela implique le mépris de leur fonction culturelle et scientifique de haut niveau, il deviendra possible d'y accéder à partir soit de l'éducation régulière, soit des carrières laborieuses, tout en respectant les conditions académiques nécessaires au maintien de leur qualification.

1-7 L'Ecole Nationale Unifiée s'insérera dans le secteur de l'éducation régulière du Système National et elle sera spécifiquement orientée de façon à faire bénéficier de la préoccupation éducative intégrale les nouvelles générations d'enfants et d'adolescents, depuis le berceau jusqu'à leur entrée dans le travail productif, dans l'enseignement supérieur ou dans un mélange ou une alternance de l'un et de l'autre.

1-8 Bien qu'il corresponde à des concepts formellement acceptés à l'échelle internationale (1), le Système National d'Education sera construit à partir de l'expérience et de la capacité de réponse du peuple chilien, dans le contexte du projet socialiste et démocratique de développement du pays. L'Ecole Nationale Unifiée est donc une initiative appelée à se développer au sein d'une dynamique conditionnée beaucoup plus large.

2- SES FONDEMENTS

L'Ecole Nationale Unifiée est édictée en vue de résorber de façon positive la profonde crise structurelle de l'éducation qui s'éternise depuis longtemps et qui se traduit par:

2-1 La contradiction entre le processus croissant de socialisation des rapports économiques, sociaux et politiques (issu de facteurs tels que l'industrialisation, l'urbanisation, l'explosion démographique et la révolution scientifico-technologique), et l'incapacité d'un système d'éducation à répondre aux exigences éducatives entraînées par ce processus, parce qu'il est basé sur la division des classes et l'individualisme, et parce qu'il continue de véhiculer une idéologie capitaliste anachronique.

2-2 La contradiction entre le dynamisme populaire toujours plus ferme dans le sens de la participation sociale et de la solidarité, et un système d'éducation autoritaire, compétitif et traditionnaliste, destiné à fabriquer des individus non engagés, égoïstes et centrés sur leur propre succès.

(1)Le rapport évoque ici les "21 points d'une nouvelle stratégie de l'éducation" élaborés par l'UNESCO et publiés dans "Le Courrier de l'Unesco" de novembre 1972 (NdT).

2-3 La contradiction entre la montée du peuple grâce à une lutte permanente en vue de nouvelles conquêtes sociales lui permettant d'accéder réellement à un meilleur niveau de vie, et un système d'éducation discriminatoire et injuste qui, en fait, continue de refuser à la majorité du peuple l'accès à l'éducation ou de faire de la discrimination par la qualité de l'enseignement proposé.

2-4 La contradiction entre la lutte puissante que mène le peuple pour faire du Chili une société effectivement démocratique dans laquelle le pouvoir est exercé par les grandes majorités, et un système d'éducation conçu de façon à reproduire la société de classes, avec, en conséquence, son système de domination des majorités par des minorités et d'exploitation de l'homme par l'homme.

2-5 La contradiction entre les exigences grandissantes, d'ordre scientifique et technique, de la lutte contre les causes du sous-développement, et la détérioration de la capacité d'évolution scientifique et technique de l'actuelle organisation scolaire.

2-6 La contradiction entre une société qui aspire à édifier sa culture sur la valorisation du travail productif comme source de réalisation personnelle et de richesse nationale, et une éducation qui méprise le travail au bénéfice de la consommation comme signe de prestige et de dignité sociale.

2-7 La contradiction entre les exigences de la qualification professionnelle du peuple comme condition de base d'une amélioration de la productivité du système économique, et un système d'éducation qui déprécie le travail productif et qui n'offre à l'immense majorité aucune possibilité particulière de qualification.

2-8 La contradiction entre les besoins de l'organisation de la planification et de l'administration nécessaires au développement d'une société démocratique, et le caractère centralisé, autoritaire et compartimenté de l'administration du système d'éducation qui favorise le développement d'une bureaucratie verticale, laquelle jugule les capacités populaires et les besoins particuliers de chaque région, mais freine également l'expansion comme l'amélioration des services, et limite le développement des possibilités régionales ou locales du système d'éducation.

2-9 La contradiction entre les exigences d'un développement accéléré de la science et des techniques les plus avancées pour supprimer la dépendance scientifique et technologique, et l'absorption de presque toute l'activité universitaire par le souci d'offrir un quelconque débouché à des jeunes venus d'un système d'éducation qui ne les habilite pas à affronter une vie de travail.

Ces différentes contradictions se sont aujourd'hui accentuées et multipliées. Elles risquent de se transformer en talon d'Achille du processus de développement chilien, car, au cours des dernières années, le pays est entré dans un sérieux processus de changements structurels dont l'issue dépend toujours plus de la capacité du peuple à relever et à régler les uns après les autres les défis qu'offre le moment présent.

Le processus de démocratisation du pays a exigé des changements radicaux dans l'économie, ce qui a donné lieu à la création d'un secteur social de l'économie regroupant des activités industrielles, minières, agricoles, financières et tertiaires.

Le secteur social représente la réelle possibilité qu'ont les travailleurs d'exercer le pouvoir et d'assurer le gouvernement des grandes majorités, mais il doit en même temps développer le marché de l'emploi par l'accélération du processus de développement.

Ce processus entraîne deux conséquences pour l'Education chilienne: d'une part, il met en évidence les incapacités et les déficiences du système d'éducation dans sa contribution au succès des objectifs que le peuple s'est aujourd'hui fixé; et, d'autre part, il représente une occasion historique de changement profond du système d'éducation afin de permettre le dépassement des contradictions signalées plus haut.

Pour cela, l'éducation chilienne compte sur les moyens suivants, nécessaires et suffisants:

- a) Elle possède une riche tradition de recherche et de changement au sein du corps des professeurs et des spécialistes en éducation qui ont, conjointement à l'étude et à la lutte pour les transformations sociales, essayé avec plus ou moins de succès de mettre en oeuvre toute une gamme d'innovations concrètes.
- b) Elle a une grande connaissance de l'expérience internationale des transformations dans le domaine de l'éducation allant dans le sens de l'adoption d'une politique d'unification du système d'éducation et dans le sens de l'intégration de l'enseignement et de la production, ainsi que s'y efforce l'Ecole Nationale Unifiée.
- c) Elle bénéficie de l'appui inestimable de la communauté nationale qui s'est exprimé dans les résolutions adoptées à l'unanimité au cours du Congrès national de l'Education, et qui se traduit par la mobilisation permanente des parents, des étudiants, des travailleurs en général, ainsi que par la tradition de pédagogie et de lutte chez les travailleurs de l'éducation.

3- SES CARACTERISTIQUES

L'Ecole Nationale Unifiée sera mise en oeuvre dans un délai de quatre années et elle revêtira un caractère permanent d'essai et de recherche des solutions les mieux adaptées à l'évolution des problèmes posés à l'éducation par la vie sociale.

L'Ecole Nationale Unifiée sera:

3-1 Nationale, parce qu'elle naît de l'effort intellectuel, social et matériel de la communauté chilienne et de son histoire, et parce qu'elle va contribuer à l'affirmation de notre identité et de notre souveraineté.

3-2 Unifiée, parce qu'elle fait sienne l'unité du processus de crois-

D 101-5

D 101-5